



Unilever-Côte d'Ivoire

**Société Anonyme avec Conseil d'Administration**  
**au capital social de 8 053 000 000 francs CFA**  
**Siège social : 01 BP 1751 Abidjan 01, Boulevard de Vridi**  
**RC: N°CI-ABJ-1969-B-6492 Abidjan**  
.....

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 19 septembre 2014 à 9 heures 30 minutes** en la salle de Conférence (Salon Abissa) de l'Hôtel Pullman sise à Abidjan-Plateau, rue Abdoulaye Fadiga à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Commissaires aux Comptes ;
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et de son Suppléant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les actionnaires devront émarger la feuille de présence et entrer dans la salle à compter de 8 heures 30 minutes.

Le rapport du Conseil d'Administration et le texte des résolutions sont tenus à la disposition des actionnaires pour consultation au Siège social de la Société UNILEVER-CÔTE D'IVOIRE, sis à Abidjan, Boulevard de Vridi, à compter du vendredi 5 septembre 2014.

Tout actionnaire ne pouvant assister à l'Assemblée Générale pourra se faire représenter par un mandataire de son choix et utiliser à cet effet, une formule de pouvoir à retirer au siège social de la Société Unilever-Côte d'Ivoire (Département Juridique).

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**